CHAUSSURES
"DOLLY"
20, rue de Lannoy, 20
Nos souliers blancs
Nos sandalettes
Nos tennis
et bains de mer
SONT D'UNE QUALITÉ IRRÉPROCHABLE

71e Année. — N° 168. Le numéro : 20 centimes JEUDI 17 JUIN 1926.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00 — France et Belgique..... » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00 — Union postale ..... » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS — ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6. — TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. — LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. — Chèques postaux 87 Lille

Les CHAUSSURES
"DOLLY"
20, rue de Lannoy, 20
possèdent
LE PLUS GRAND
et le
PLUS BEAU CHOIX
en
SOULIERS COULEURS
pour Dames et Messieurs
AUJOURD'HUI
Ballons aux enfants

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Après une journée de consultations, M. Doumergue a chargé M. Briand de former le nouveau Cabinet

L'ANCIEN PRÉSIDENT A ACCEPTÉ CETTE MISSION

Paris, 16 juin. — Le président de la République a commencé, ce matin, ses consultations sur la situation politique.

Un communiqué de l'Elysée

Voici le communiqué officiel de la présidence de la République :

Le président de la République a commencé, mercredi matin, à 9 h. 30, ses consultations politiques en vue du dénouement de la crise ministérielle.

M. Gaston Doumergue a successivement reçu MM. de Selves, président du Sénat, et Herriot, président de la Chambre des députés; MM. Milliès-Lacroix et Henry Simon, présidents des commissions des finances du Sénat et de la Chambre; MM. Cuminal, sénateur; Cazals et Camille Chautemps, députés. Le président de la République reprendra ses consultations à 14 heures.

Quelques opinions

A 11 h. 10, M. Herriot, président de la Chambre, quittait l'Elysée et se refusait à toute déclaration.

M. Milliès-Lacroix

A 11 heures, M. Milliès-Llacroix a quitté l'Elysée. Le président de la Commission des finances du Sénat a fait cette courte déclaration :

— Je viens d'indiquer au Président de la République que M. Briand me paraissait être l'homme le plus qualifié pour former le nouveau ministère. Je lui ai dit que si les hommes politiques voulaient faire abstraction de la politique pour ne s'occuper que de la question financière, les choses devaient s'arranger, sinon.....

M. MILLIÈS-LACROIX

C'est sur ces derniers mots que M. Milliès-Lacroix prit congé des journalistes.

M. Cazals

M. Cazals, président du groupe radical et radical-socialiste de la Chambre, appelé par le président de la République, a eu un entretien qui a duré vingt minutes. A son arrivée à l'Elysée, M. Cazals a déclaré :

— Mon sentiment est qu'il faut aller très vite.

— Croyez-vous à la formation d'un grand ministère? lui demande-t-on.

— Si on demande à la gauche d'aller jusqu'à Marin, par exemple, je ne suis pas.

— Qui voyez-vous comme chef du gouvernement?

— Ah! ça! je ne sais pas encore; Herriot! Briand! Je ne sais pas.

A sa sortie, le président du groupe radical et radical-socialiste de la Chambre a confirmé ses précédentes déclarations.

— Le Président de la République consulte, dit-il. Nous sommes en présence d'une situation difficile qui ne peut pas se résoudre à la légère. En tout cas, j'estime que l'heure n'est plus à la politique, le pays doit passer avant tout.

M. Henry Simon

Aussitôt entouré par les journalistes, après son entrevue avec M. Doumergue, M. Henry Simon a déclaré :

— Je n'ai pas varié.

— Pensez-vous, lui demandat-on, que la crise puisse bientôt être résolue?

— M. Doumergue, répondit M. Henry Simon, m'a dit qu'il aurait terminé ses consultations vers 6 heures ce soir.

— Alors vous croyez que tout sera fini cette nuit?

— Je ne dis pas cela, car cela dépend de ce que fera M. Briand. Il est certain qu'il va se trouver en face de sérieuses difficultés. Si M. Briand veut faire le grand ministère avec des hommes de premier plan, il est à présumer que chacun d'eux fera ses réserves personnelles et qu'il faudra qu'on se mette d'accord, au préalable, sur un programme. En l'occurrence, les choses ne sont pas aussi faciles que lorsqu'il s'agit de former un ministère ordinaire. En tout état de cause, je suis convaincu que le Président de la République est décidé à aller très vite et qu'il fera vraisemblablement appel, ce soir, à l'homme politique qu'il chargera de former le Cabinet.

M. Briand désigné au président de la République

L'« Agence Havas » résume en ces termes, les impressions qu'elle a recueillies, dans les milieux politiques, au cours de la matinée :

Les consultations auxquelles le président de la République a procédé, mercredi matin, ne sont pas suffisamment avancées pour qu'on puisse formuler, dès maintenant, un pronostic sérieux sur l'issue de la crise ministérielle. Toutefois, l'impression qu'on avait, hier soir, que le chef de l'Etat fera appel à nouveau à M. Aristide Briand, s'accentue.

M. HERRIOT

La plupart des personnalités politiques appelées à l'Elysée, ont, en effet, déclaré qu'à leur avis M. Aristide Briand paraissait plus particulièrement qualifié pour poursuivre l'œuvre gouvernementale momentanément interrompue par la retraite de M. Raoul Péret.

Suivant ces parlementaires, M. Briand peut, mieux que tout autre, tenter avec chance de succès l'élargissement de la majorité sur laquelle le nouveau cabinet devra s'appuyer. Dans ce but, ils souhaitent que M. Herriot soit appelé à faire partie de la future combinaison. A ce propos, signalons que les deux anciens présidents du Conseil ont eu, dans la matinée, un assez long entretien au Palais-Bourbon.

D'autre part, l'attribution du portefeuille des Finances à M. Raymond Poincaré serait, semble-t-il, accueillie avec satisfaction par une grande partie du monde politique. Il est évident que si M. Briand, dans l'hypothèse où il serait appelé à dénouer la crise, réussissait à s'assurer la collaboration de MM. Herriot et Poincaré, la formation du nouveau cabinet s'en trouverait très facilitée. Mais reste à savoir si la divergence de vues politiques et financières de MM. Herriot et Poincaré ne constituera pas un obstacle à la réalisation de ce projet.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les consultations du chef de l'Etat seront terminées ce soir. Aussitôt après, M. Gaston Doumergue fera appeler à l'Elysée la personnalité à laquelle il offrira de former le ministère.

M. Herriot se réserve

M. Herriot a eu également un entretien avec quelques amis politiques, comme M. J.-L. Dumesnil, Daladier, Milhaud. Interrogés, ceux-ci ont laissé entendre que M. Herriot ne paraissait pas disposé à accepter le pouvoir, ni à faire partie d'une combinaison élargie. En tout cas, aucune décision ne pourra être prise avant la réunion du petit congrès radical, qui s'ouvre cet après-midi.

Les consultations de l'après-midi

Paris, 16 juin. — Le président de la République a repris, à 14 heures, ses consultations. Il a reçu tout d'abord M. Henry Chéron, rapporteur général de la Commission sénatoriale des finances.

MM. Chéron et Poincaré ne veulent rien dire

Au départ de M. Chéron, à 14 h. 30, M. Raymond Poincaré, mandé par le chef de

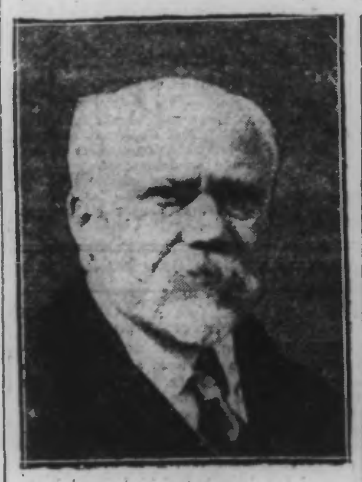

M. POINCARÉ

l'Etat, est arrivé à l'Elysée où il s'entretient à l'heure actuelle avec M. Doumergue.

En quittant l'Elysée, MM. Henry Chéron et Raymond Poincaré se sont, l'un et l'autre, refusés à faire toute déclaration.

A 14 h. 45, M. Antoine Ratier, vice-président du Sénat, est arrivé à l'Elysée.

M. Victor Boret

L'entretien de M. Victor Boret avec le président de la République a pris fin à 15 h. 45.

Il faut en finir, a-t-il dit, dans le plus bref délai et tenter la grande épreuve : la formation d'un ministère qui irait de M. Léon Blum à M. Louis Marin, mais il faut avant tout que celui qui sera désigné pour constituer ce Gouvernement soit décidé à faire appel non à des hommes de partis, mais à tous ceux qui, au Parlement, sont qualifiés pour traiter les graves questions qui nous occupent et qui sont décidés à faire preuve d'énergie. Je voudrais quant à moi, que le futur Président du Conseil réunisse tous ces hommes et leur demande de se mettre d'accord à l'avance sur un programme bien défini qu'il pourrait faire sien ou s'accorder avec le sien et sur lequel le nouveau Gouvernement serait décidé à poser à tout instant la question de confiance. Sachons ce que nous voulons et faisons preuve d'énergie.

M. Hervey

Après son entretien avec le président de la République, M. Hervey, vice-président du Sénat, a déclaré :

Le Président m'a fait part de son désir de résoudre la crise le plus vite possible.

— Pensez-vous qu'il va faire appeler M. Briand? lui demanda-t-on.

— Je le pense, en effet, répondit M. Hervey. Je crois qu'il va essayer avec lui de concilier ce qui paraît inconciliable; c'est-à-dire de constituer le grand ministère dont on parle depuis quelque temps; maintenant, réussira-t-il? Cela dépend des hommes.

— Pensez-vous que l'opinion soit favorable à l'entrée de M. Poincaré comme ministre des Finances dans la Commission?

— S'il consent, dit M. Hervey, à entrer, en second, dans le ministère, ce sera déjà un geste appréciable.

M. Louis Marin

A 16 heures, M. Louis Marin, président du groupe de l'Union républicaine démocratique de la Chambre, est arrivé à son tour à l'Elysée.

M. Louis Marin a indiqué qu'à son avis la désignation de M. Briand s'imposait. Comme on lui

M. LOUIS MARIN

demandait son sentiment à l'égard des déclarations faites, ce matin, par M. Cazals au sujet de la formation d'un ministère de large concentration qui s'étendrait à droite jusqu'à son groupe inclusivement, M. Louis Marin répondit : « Tout ce qu'on voudra; mais il ne faut pas me brouiller avec les mathématiques. Si vous enlevez 150 voix à gauche et 150 voix à droite, que reste-t-il pour former une majorité? Il faut tout de même penser au pays. »

M. Flandin

Après son entretien avec le président de la République, M. P.-E. Flandin a fait la déclaration suivante :

— Le but à poursuivre est de rétablir la confiance en France et à l'étranger, quant à l'avenir du franc; si la fuite actuelle, devant la dévalorisation continuelle de notre monnaie devait se poursuivre, la France ne tarderait pas à connaître le sort de l'Allemagne et toutes les classes de la population souffriraient cruellement. C'est donc le devoir de tous les partis et leur intérêt même de rechercher un programme commun pour la défense du franc.

Mes amis et moi, nous sommes prêts à confronter nos solutions avec celles des autres partis, dans un esprit de collaboration cordiale et avec la volonté d'aboutir à un accord qui engage les responsabilités de chacun devant le suffrage universel.

Faute de pouvoir aboutir à cet accord préalable, il n'y aurait pas d'autre solution que la dissolution de la Chambre, dans le plus bref délai.

M. Dariac

M. Dariac, président du groupe des républicains de gauche de la Chambre, en quittant la présidence de la République, a dit :

— Mon impression est meilleure en sortant qu'en entrant.

Cette opinion est d'ailleurs aussi celle du Président, qui vient de me faire observer que le temps paraissait s'être remis au beau.

Dans ces conditions, comment voulez-vous que les choses ne s'arrangent pas.

— Croyez-vous que l'on s'achemine vers un ministère de large concentration?

— Assurément. C'est ce que nous avons toujours demandé.

M. Briand accepte la mission de former le Cabinet

Paris, 16 juin. — M. Aristide Briand a accepté la mission que lui a offerte le président de la République de former le cabinet.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

BILLET PARISIEN

Union nationale ou Concentration ?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 16 JUIN (MINUIT).

Quelle que soit la composition du nouveau ministère, le public qui, dans les circonstances présentes, ne veut pas s'attarder aux questions de personnes, exigera des maîtres du pays qu'ils sachent ce qu'ils veulent, qu'ils le disent clairement et qu'ils appliquent, sans hésitation et sans faiblesse, le plan qu'ils se sont tracé.

L'espoir du peuple français, espoir qui se traduit aujourd'hui par une amélioration notable du franc, serait cruellement déçu s'il constatait que les gouvernements continuent d'être débordés par les événements. En pareil cas, n'éprouverait-il pas la sensation de jeter le manche après la cognée? En un mot, la confiance ne disparaîtrait-elle pas définitivement?

L'expérience qui va être tentée a donc une importance exceptionnelle. Si elle réussit, tous les espoirs sont permis; si elle échoue, elle rendra très difficile, pour ne pas dire impossible, une expérience nouvelle.

Dans ces conditions, on comprend que M. Briand, qui a été désigné par M. Doumergue pour former le cabinet, cherche à mettre tous les atouts dans son jeu.

Nous avons deux solutions qui se présentent : L'UNION NATIONALE, *c'est-à-dire la formation d'un ministère où seront représentés la majeure partie des groupes politiques, et la* CONCENTRATION, *c'est-à-dire une équipe d'hommes que ne diviseraient* [illegible] *doctrines, et qui s'accorderaient d'autant plus aisément sur un programme. La première solution serait évidemment préférable à la seconde si elle était réalisable. Rien n'est plus souhaitable, en effet, que la réconciliation de tous les Français, quelles que soient leurs préférences politiques. Mais cette solution est-elle du domaine des choses possibles?*

M. Louis Marin et M. Léon Blum, pour ne citer que ces deux noms, tomberaient-ils d'accord sur les mesures de salut public que réclame le pays? Le pire, à l'heure actuelle, serait de vouloir concilier les contraires dans un ministère où régnerait la confusion de la tour de Babel.

La solution de la concentration, pour se présenter sous des dehors moins brillants, faciliterait l'action du Gouvernement au lieu de la retarder ou de l'arrêter. Et il suffirait que le Gouvernement se montrât un Gouvernement d'action pour avoir l'opinion publique avec lui. Dès lors, les concours parlementaires ne manqueraient pas de se produire. Les Chambres ne renversent jamais les ministères qui jouissent de toute la confiance du pays.

R...

LES CHANGES

	MARDI	MERCREDI
LIVRE	175.45	171.82
DOLLAR	35.64	35.28
BELGIQUE ...	102.75	102.00

Le Congrès radical

La réintégration de M. Albert Sarraut dans le parti radical
Les accords de Washington

Paris, 16 juin. — Le Congrès du parti radical et radical-socialiste s'ouvre à 14 h. 30.

M. Edouard Herriot, président, dit dans son allocution que les circonstances font que, comme président de la Chambre, il est enfermé dans le rôle que lui trace la Constitution.

Nous mettons, dit-il, au-dessus de tout, l'amour de notre pays, de la France que nous ne séparerons pas de la République. C'est le sentiment qui nous anime tous en cet instants. C'est la pensée de notre devoir national qui nous a rassemblés ici, aujourd'hui, c'est elle qui reliera cette assemblée à votre président dans le silence que la constitution lui impose et qu'il entend conserver.

M. Albert Sarraut réintégré

Sur la proposition de M. Rousel, président de la Commission de discipline, le Congrès décide à l'unanimité, d'accueillir la demande de réintégration de M. Albert Sarraut, exclu le 5 mars 1924 pour avoir voté les décrets-lois.

Les accords de Washington

M. Herriot cède la présidence à M. Albert Sarraut et quitte la salle.

M. Borgery, au nom de la Commission des affaires extérieures, présente un rapport sur les accords de Washington.

M. Borgery indique les raisons techniques des difficultés des transferts prévus par les accords de Washington. Aussi, il propose le vote d'un vœu précédé de longs considérants, disant notamment que la ratification des accords de Washington devrait être accompagnée, d'une façon explicite, de réserves tendant, soit à s'assurer de ce que la France n'aura, en aucun cas et sous aucune forme, à payer aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne plus qu'elle ne recevra de ses débiteurs européens.

M. Malvy, député du Lot, rappelle que les Alliés, pendant la guerre, avaient mis tout en commun, leur sang et leur or.

« Ratifier les accords tels qu'ils ont été signés par M. Béranger, ajoute-t-il, serait signer la servitude économique et politique de la France. »

M. Albert Milhaud député, demande que l'amendement Malvy soit adopté. Finalement, l'assemblée adopte à l'unanimité, moins trois voix, les conclusions de la Commission avec l'amendement Malvy.

La séance est levée à 18 heures.

Ce soir, deuxième séance, consacrée à la discussion du rapport Chautemps, sur la politique générale.

LE PAIN A 2 FR. 40 LE KILO DANS LA HAUTE-MARNE

Chaumont, 16 juin. — En présence de l'instabilité des cours des farines, la Chambre syndicale de la Meunerie hautmarnaise avait renoncé à taxer le prix du pain. Le Syndicat hautmarnais de la boulangerie vient, conformément au barème préfectoral, de fixer le prix du kilo à 2 fr. 40.

UN TAUREAU PRIMÉ EST VENDU 40.000 FRANCS

Caen, 16 juin. — Le taureau « Dolmen », appartenant à M. Joseph Aveline, propriétaire de la Ferme-Neuve, à Dorceau, vient d'être vendu 40.000 francs à des éleveurs colombiens.

LES DETTES DE GUERRE

L'AMÉRIQUE nous accorde un délai

Suivant une dépêche de Washington, le Sénat américain accorderait à la France un délai pour la ratification de l'accord relatif à la consolidation de la dette française. Pour laisser à la France le temps matériel de procéder à cette ratification, le Sénat américain continuera à siéger.

Le Sénat a adopté une résolution de M. Mac Kellay, démocrate (Tennessée), demandant à la Commission des dettes de s'informer si la France est en train de négocier en Amérique un prêt privé dépendant de la ratification du règlement de la dette. M. Smoot a informé ses collègues que la Commission des dettes s'en occupe.

L'oncle Sam remplit ses coffres

Washington, 16 juin. — La Grande-Bretagne a versé, aujourd'hui, 67.950.000 dollars au Trésor américain; l'Italie, 5 millions de dollars; la Belgique, la Tchéco-Slovaquie, l'Estonie, la Finlande, la Hongrie, la Lituhanie, la Pologne, la Roumanie et la Lettonie, ont versé ensemble 4.833.127 dollars.

Et l'oncle Sam continue de réclamer de l'or à toute l'Europe.

Le voyage en Angleterre du Président de la République est ajourné

Paris, 16 juin. — Les gouvernements français et anglais sont d'accord pour remettre, dans les circonstances présentes, la visite que le président de la République se proposait de rendre, la semaine prochaine, à Sa Majesté le roi d'Angleterre, qui espère renouveler son invitation à un moment plus favorable.

Une réunion du Conseil de gérance de la Caisse d'amortissement

Paris, 16 juin. — Le Conseil de gérance de la Caisse d'amortissement s'est réunie, ce matin, sous la présidence de M. Milon, sénateur. Celui-ci a prononcé un discours, dans lequel il a énuméré les garanties prises pour assurer l'indépendance absolue de la Caisse.

Ensuite fut désignée une Commission de trois membres pour élaborer, d'accord avec le ministre des Finances, un plan d'amortissement. Elle se compose de MM. Tannery, Martin et Rendu. Le Conseil de gérance a aussi entendu M. Guiraud, qui a exposé les résultats acquis par le Comité de la contribution volontaire.

Le Conseil a ensuite levé sa séance. La Commission permanente s'est aussitôt réunie pour fixer ses méthodes de travail.

Trois cents bandits chinois tués au cours d'une rencontre avec un détachement portugais

On mande de Lisbonne qu'un détachement de troupes portugaises avait attaqué, près de Canton, une bande de pirates chinois qui, depuis quelque temps, terrorisait les habitants de la colonie portugaise de Macao.

Au cours du combat qui s'engagea, près de trois cents bandits chinois furent tués et cent cinquante autres, dont leur chef, furent blessés.

LES AILES BRISÉES

Deux avions militaires s'écrasent sur le sol

Les deux pilotes sont tués

Mayence, 16 juin. — Au cours d'un exercice d'ensemble auquel prenaient part dix avions militaires français, deux d'entre eux sont entrés en collision et se sont écrasés sur le sol. Les pilotes ont été tués sur le coup.

LES DRAMES

Une sexagénaire est tuée par son fils

Saint-Brieuc, 16 juin. — Au village de Launier, près de Saint-Brieuc, on vient de découvrir le corps de Mme veuve Pavie, née Marie Auffray, 65 ans, au domicile du fils de la victime. Ce dernier a pris la fuite et on le recherche.

Un mari tente de tuer sa femme sur la tombe de sa fille, puis se donne la mort

Bordeaux, 16 juin. — Au cours d'une visite que firent à la tombe de leur fille, au cimetière de Libourne, les époux Pascaux, le mari âgé de 49 ans, a tiré sur sa femme un coup de revolver puis, croyant d'avoir tuée, s'est logé une balle dans la tête.

Mme Pascaux a été grièvement blessée. Son mari a succombé.

DEUX AVIATEURS ANGLAIS CAPTURÉS PAR UNE TRIBU DE L'IRAK

Bagdad, 16 juin. — Un aviateur anglais et son mécanicien, forcés d'atterrir par suite d'une panne de moteur, ont été capturés par une tribu, au cours d'une opération contre un chef, sur la frontière de l'Irak.

Après le IIIe Congrès national des Ascendants

On nous communique cette note :

Au IIIe Congrès National des Ascendants, qui s'est tenu à Strasbourg, sous la présidence de M. Paul Jourdain, ministre des Pensions, 116 associations d'ascendants de mutilés, d'anciens combattants et de victime de la guerre ont, à l'unanimité, donné un droit de priorité aux revendications des Pères et des Mères des morts pour le pays, et réclamé pour eux le « Droit à la Pension », sans exception et sans conditions.

D'autre part, le Congrès a fait confiance au ministre des Pensions pour l'initiative qu'il a prise de constituer une Commission Interministrielle en vue de rechercher les modalités d'un accord entre le gouvernement et les vieux parents, pour aboutir pratiquement et rapidement.

Enfin, il convient de rappeler que parmi les nombreux vœux adoptés, il en est qui concernent : le cumul de l'allocation et de l'assistance aux vieillards, les emplois réservés et la titularisation des ascendants dans les administrations, les droits des marâtres et des marâtres, les maisons de retraite, etc., etc.

La Fédération des Pères et mères, 9, rue Duleng, Paris (17e), désireuse de faire connaître aux ascendants, les travaux du Congrès de Strasbourg, en adresse gratuitement le compte-rendu à tous ceux qui lui en font la demande (contre timbre pour réponse).

La grève des tramways de Lille

Constitution d'une Commission paritaire destinée à examiner les propositions émanant des deux parties

La réunion des divers représentants des parties intéressées dans la grève des tramways, provoquée par le préfet, s'est tenue mercredi, à 11 h., ainsi qu'il avait été annoncé.

On remarquait MM. Grimpret, ingénieur en chef; Boulin, inspecteur du Travail; Bouleau, administrateur-délégué de la Compagnie des tramways; Thomas, directeur; Desmet, ingénieur; Bondues, conseiller municipal; Mollard, délégué de la Fédération des transports; Lecomte, secrétaire du Syndicat des employés, et plusieurs délégués du personnel en grève.

Une conversation assez longue a eu lieu et qui a duré trois quarts d'heure. On a examiné les desiderata de part et d'autre.

Mais on a fait plus et on a décidé de nommer une Commission paritaire qui examinera les propositions de la Compagnie et des employés.

Notons, d'ailleurs, que l'entrevue s'est passée très courtoisement et qu'on ne remarquait sur aucun visage la trace de soucis ou d'amertume.

Le communiqué suivant a été donné à la presse, à l'issue de l'entrevue :

Sur la demande de M. le Maire de Lille, une entrevue, entre les représentants de la Compagnie des tramways et les délégués du Syndicat des employés, a eu lieu aujourd'hui, à 11 h., dans le cabinet de M. le Préfet du Nord.

Il a été décidé qu'une Commission serait chargée de rechercher la solution du conflit après étude et discussion sur divers points en litige.

Cette Commission est composée des représentants de la Compagnie, des représentants des employés, du maire de Lille ou de son représentant, de l'inspecteur en chef du contrôle et de l'inspecteur divisionnaire du travail.

LA PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE

A l'heure exacte, les représentants de la Compagnie et ceux des employés étaient réunis chez M. Boulin, dans son bureau de la rue Gambetta. La discussion dura une heure environ.

Après échange d'idées et calculs, la Compagnie fit des offres de quelques centimes supérieures à celles qu'elle avait proposées déjà.

C'est ainsi que pour les agents du mouvement, elle proposait en dernière analyse, les augmentations suivantes : stagiaires, 2.90 au lieu de 2.60. Après 6 mois, 2.95 au lieu de 2.65. Après un an, 3.00 au lieu de 2.70. Après 2 ans, 3.05 au lieu de 2.75. Après 5 ans, 3.15 au lieu de 2.80.

Elle déclare qu'elle ne peut faire plus. Elle a naturellement proposé des augmentations analogues pour les autres salariés.

Ces chiffres ont été simplement enregistrés et seront soumis jeudi à la réunion habituelle qui se tient à la Bourse du Travail, rue de la Vignette. Il y a de grandes probabilités pour que ces propositions ne soient pas acceptées. Les employés jusqu'ici en effet, ne paraissent pas décidés à abandonner leurs desiderata.

Ils constatent d'ailleurs qu'avec ces propositions, il y a encore entre elles et celles du personnel, un écart de 16 % en ce qui concerne les ouvriers de l'atelier et 19 % pour les employés du mouvement.

Nous ne sommes pas encore arrivés à une phase où il soit possible d'envisager une solution.

Revue de la Presse

LA CRISE

Du *Quotidien* (M. PIERRE BERTRAND) :

Il faut au gouvernement, dans les graves conjonctures présentes, un homme d'énergie et de foi, qui groupe des hommes de bonne volonté, non pour suivre, mais pour diriger; non pour plier devant les faits, mais pour les redresser; non pour se mettre à l'affût des circonstances, mais pour les faire naître.

Du *Matin* (M. LOUIS FOREST) :

Il nous faut aider et admirer tous ceux qui construisent; il nous faut faire la guerre à toutes les forces qui détruisent, nient, paralysent. Il nous faut un gouvernement prompt, immédiat, qui décide et agisse dans les vingt-quatre heures, aidé de techniciens ayant des pouvoirs...

Du *Journal* (M. FERNAND HAUSER) :

Les pleins pouvoir, soit. Mais que le gouvernement de demain ose les demander et qu'il ose les utiliser.

Sans quoi, il ne faut pas se le dissimuler, c'est le régime lui-même qui sombrerait, car la France — son calme le démontre — la France éternelle ne saurait mourir.

Du *Figaro* (M. LUCIEN ROMIER) :

En somme, il s'agit de savoir si la Chambre contient une majorité résolue et disciplinée pour le redressement, avec toutes les conséquences que le redressement comporte, ou une majorité honteuse, mais effective, pour le laisser-aller.

Si la crise actuelle ne servait pas au moins à éclaircir cette question, il faudrait reconnaître l'incompatibilité du Parlement et de notre salut financier.

Du *Petit Journal* (M. COLRAT) :

Il n'y a que deux procédés pour boucher le trou : économies ou impôts nouveaux.

La question est de savoir lequel des deux procédés est le plus raisonnable et par conséquent sera le plus efficace et le mieux accepté.

A la question ainsi posée vous ne trouverez pas en France une personne sur dix qui ne vous réponde : les économies!

De l'*Action Française* (M. CHARLES MAURRAS) :

Si l'on veut faire du crédit, si l'on rêve de confiance, il faut d'autres hommes, comme il faut d'autres programmes, et précisément un programme qui ne soit pas de cette gauche dont M. Poincaré a la superstition.

De l'*Intransigeant* (M. LÉON BAILBY) :

En effet, ce n'est plus une question d'homme qui se pose, mais une question de méthode.

De la *Croix* (M. JEAN GUIRAUD) :

On a fait de la démagogie en promettant au peuple le Pérou; il faut maintenant lui prêcher les restrictions et le travail, au risque de passer pour réactionnaires.

De l'*Humanité* (M. MARCEL CACHIN) :

A son prochain congrès de Lille, notre Parti communiste aura à examiner avec le soin le plus attentif les conséquences de la politique financière qui commence à produire ses effets désastreux et dont la nocivité ne fera que s'aggraver si les intéressés ne se décident à y mettre bon ordre par leur action directe et hardie.

De la *Dépêche* (M. HENRI LANGLAIS) :

Pour le moment, rien ne va plus. Les cartellistes aux abois disent que c'est la faute des spéculateurs qui profitent du reste de l'occasion et qu'il faudrait prendre : mais personne ne dira que c'est la faute de ceux qui ont l'autorité et qui ne savent pas en user, parce qu'ils sont pourris par le microbe du parlementarisme et gangrénés par « l'électoralisme ».

De l'*Echo du Nord* (M. GEORGES FERRÉ) :

Nous avons eu, pendant la guerre, un Clemenceau. Où est le Clemenceau de la paix !